

Roulez en toute tranquillité.



Ford Protect Contrat de garantie

Prolongez votre garantie jusqu'à 7 ans ou 140 000 km⁽¹⁾

Votre Ford bénéficie d'une garantie constructeur de 2 années.

Offrez-vous **5 ans⁽²⁾ supplémentaires** de tranquillité en souscrivant au **contrat de garantie Ford Protect.**

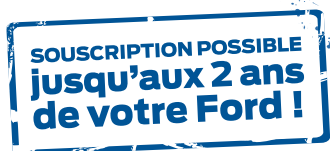
Pendant toute la durée de votre **contrat Ford Protect**, vous bénéficiez :

- Du **remplacement ou réparation** des pièces mécaniques, électriques ou électroniques, défectueuses sans frais supplémentaires⁽³⁾
- De **l'assistance Ford 24h/24 et 7j/7** (panne ou accident)



- De la **couverture géographique large** (UE et DROM-COM)
- Du **remorquage jusqu'au Réparateur Agréé Ford** le plus proche en cas de panne
- De la **cessibilité du contrat Ford Protect**, argument valorisant en cas de revente de votre véhicule

Avec Ford Protect, vous choisissez l'efficacité du réseau Ford



(1) Premier des deux termes échu. Jusqu'à 6 ans ou 300.000 km pour les V.U. et gamme Tourneo. (2) Ou pour un kilométrage maximum de 140 000 km. (3) Détails de la couverture selon les conditions générales de vente du Contrat Ford Protect.